



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3511

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Organisation de l'événement Lyon city design 2013 du 14 au 20 mars 2013 en résonnance à la biennale du design de Saint Etienne - Attribution d'une subvention à l'association Lyon Design

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

Absents non excusés : MM. Barge, Claisse, Muet.

Conseil de communauté du 18 février 2013**Délibération n° 2013-3511**

commission principale : développement économique

objet : **Organisation de l'événement Lyon city design 2013 du 14 au 20 mars 2013 en résonnance à la biennale du design de Saint Etienne - Attribution d'une subvention à l'association Lyon Design**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Lyon Design est une association créée en novembre 2012. Elle représente des designers, des fabricants et des professionnels liés au design. L'association Lyon Design a pour objet la promotion, le développement et la mise en valeur du design sur l'agglomération lyonnaise pour devenir un territoire de design. Cette nouvelle association entend assurer ses missions en étant à l'initiative ou partenaire de toutes manifestations, événements, expositions, publications faisant la promotion du design. Dans le cadre des résonnances à la Biennale internationale du design de Saint Etienne, cette association souhaite organiser à Lyon un nouvel événement grand public de valorisation du design et des designers dans la lignée de l'événement Lyon Design en ville, tenu en 2010.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives. Celle-ci vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes créatives (le design, la mode, l'image en mouvement) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale du marketing territorial visant à positionner Lyon comme une agglomération créative.

Dans le cadre de cette politique et pour affirmer ce positionnement de ville créative, le design est un levier important. La Communauté urbaine souhaite, par conséquent, encourager la promotion et l'utilisation du design sur son territoire comme levier de compétitivité, de créativité et d'innovation des entreprises et ce, en partenariat avec la Cité du design de Saint Etienne et dans le cadre des actions du pôle métropolitain.

Ainsi, la Communauté urbaine souhaite développer une offre de service et d'événements à destination des entreprises et des collectivités afin de les inciter à recourir au design et enfin développer des lieux d'incubation et d'accompagnement des jeunes designers émergents (Village des créateurs) et également des événements qui valorisent leur travail. Sur ce dernier volet, la Communauté urbaine est déjà partenaire de l'opération Lyon shop and design, du design tour et a été partenaire de la première édition de résonance à la biennale, Lyon design en ville.

b) - Bilan 2010 de la première édition d'une résonance à la biennale du design de Saint Etienne

En novembre 2010, la Communauté urbaine a été partenaire d'un événement en résonance à la biennale du design de Saint Etienne, le parcours *Lyon design en ville, quand le design met en appétit*. Ce parcours, mélangeant design et gastronomie a rencontré un vif succès en terme de mobilisation de partenaires publics et privés (21 lieux, 21 designers, 21 chefs) et en termes de retour presse au niveau national. Le soutien de la Communauté urbaine s'est matérialisé par la mise à disposition d'outils de communication (articles dans la presse, affiches, dépliants, encarts publicitaires) à hauteur de 90 000 €.

c) - Programme d'actions 2013 et plan de financement prévisionnel

Lyon city design 2013 s'établit en résonance avec la biennale du design de Saint Etienne et aborde le même thème : l'empathie. La manifestation se concentrera toutefois sur un aspect précis : le design urbain en le déclinant sur 8 thématiques :

- écrire dans la ville, design et signalétique,
- voir la ville, design de la lumière,
- flâner dans la ville, design de mobilier urbain,
- bouger dans la ville, design de la nouvelle mobilité,
- entendre la ville, design sonore,
- la ville au vert, design d'espace végétalisé,
- les objets de la ville, design de produits spécifiquement urbains,
- manger dans la ville, design de concepts culinaires.

Le lieu choisi pour l'événement est le Grand Hôtel-Dieu. Il représente tout à la fois les valeurs empathiques (ancien hôpital) et la révolution urbaine par son projet de transformation.

Il a en outre l'avantage de réunir plusieurs ambiances urbaines : couloirs, jardins, petites et grandes surfaces, vue sur le Rhône qui vont permettre de visualiser le travail des designers sur de nombreux plans.

L'histoire sous-jacente sera la rénovation d'un espace urbain et sa projection dans le futur et guidera les visiteurs dans la découverte de nouveaux talents et l'émergence d'idées originales. L'événement est d'ores et déjà labellisé par la Cité du design et bénéficiera de sa communication.

Un appel à projets a été lancé en novembre 2012 pour révéler de nouveaux designers. Cet appel à projet est co-financé par des sponsors privés et la Communauté urbaine. Il est centré sur 5 thématiques du design urbain et permettra aux designers de présenter leurs projets au grand public en obtenant un remboursement de leurs frais limité à 5 000 €. Vingt projets seront ainsi mis en valeur lors de l'événement. Un vote du grand public élira le projet le plus apprécié. Ce projet sera alors valorisé dans tous les médias et la presse.

Cet événement s'ajoute aux deux autres actions pour lesquelles la Communauté urbaine est partenaire, l'exposition "interaction mode" du village des créateurs à Saint Etienne et un projet mené conjointement avec le musée des tissus à l'école nationale des beaux arts de Lyon. L'événement aura lieu du 14 au 20 mars 2013.

Budget prévisionnel 2013 :

Dépenses	Montant (en € TTC)
aménagement infrastructures	12 500
équipe permanente	65 000
frais équipe	10 000
équipes temporaires + agents d'accueil	16 000
actions de communication	45 000
édition	45 000
création graphique Web	12 000
assurance sécurité	8 000
frais divers (comptabilité, banque, juridique)	7 000
scénographie	13 500
conférence de presse	10 500

inauguration	10 500
appel à projet	100 000
Total	355 000

Recettes	Montant (en € TTC)
sponsors "Global Partner"	50 000
sponsors "project Partner"	45 000
sponsors "Creation Partner"	30 000
soirée de gala	15 000
café, shopping	15 000
visites guidées	10 000
soutien appel à projet	50 000
Communauté urbaine de Lyon	90 000
Communauté urbaine appel à projet	50 000
Total produits	355 000

L'évaluation de l'action de l'association portera sur la mobilisation des partenaires privés et publics, la mobilisation des designers, la fréquentation de l'événement par les professionnels et le grand public, le nombre d'articles parus dans la presse et les médias.

Cette année, en complément d'un soutien à hauteur de 90 000 €, il est proposé d'augmenter l'appui de 50 000 € afin de financer le lancement d'un appel à projets visant à promouvoir les designers lyonnais (50 dossiers déposés).

Il est donc proposé au Conseil de communauté d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 140 000 € au profit de l'association Lyon Design dans le cadre de l'organisation de l'événement Lyon city design pour l'année 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 140 000 € au profit de l'association Lyon Design pour l'organisation de l'événement Lyon city design du 14 au 20 mars 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Lyon Design, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° OP02O1574.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 février 2013.